

A la suite d'une éruption explosive, de la cendre volcanique peut être transportée par les courants aériens dans la stratosphère et la haute troposphère sur de grandes distances et durant des jours.

Sa présence dans l'espace aérien emprunté quotidiennement par l'aviation de transport aérien international présente un véritable risque en terme de sécurité. Ce n'est toutefois qu'au cours des années 80 que ce danger a été identifié, à la suite de rencontres dont certaines auraient pu se solder par des crash aériens. L'Organisation de l'Aviation Civile Internationale a alors conçu un système global de veille volcanique pour les routes aériennes et a désigné 9 centres consultatifs en cendre volcanique – dits VAAC = Volcanic Ash Advisory Center – pour être les éléments centraux de cette veille.

La gestion de l'un de ces VAAC, doté d'une zone de responsabilité très étendue, regroupant toute l'Europe continentale, l'Afrique, l'ouest de l'Océan indien et de l'Asie, a été confiée à la division de prévision aéronautique de Météo France à Toulouse.